



Date de convocation : 24/04/2026

Nombre de Conseillers Municipaux :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18
Quorum : 10

Rendu exécutoire :
Après transmission en Préfecture le :

Et publication/notification le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 Avril à 20h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles TURLAN, Maire.

Membres présents : M. Gilles TURLAN, Le Maire, Mme Laura LAGANTHE, M. Michaël RODRIGUEZ, Mme Sabrina GUITTONNEAU, M. Jean-Paul RABARY, M. Robert SOUBREVIE, Mme Françoise RABARY, M. Didier KLAJER-BONNAFOUS, M. Eric MALIE, Mme Florine PITOT, Mme Sol ALAVA, M. Eric MONNAUX, M. Maxime VALAX, Mme Delphine DUCASSE, M. Stéphane MAURIES, Mme Chantal VIALARD

Procurations : Béatrice FAVIER à Michael RODRIGUEZ – Lilou OBERLE à Laura LAGANTHE

Excusés : M. David REVEL

Secrétaire de séance : Mme Laura LAGANTHE

Délibération DE_2026_027 : Affectation des résultats 2025 – Budget Annexe Lotissement

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal les résultats de clôture du compte financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe Lotissement pour décider de leur affectation sur l'exercice 2026 :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	250 611.72 €	319 475.86 €	570 087.58 €
	Recettes réalisées	4 360.00 €	3 800.00 €	8 160.00 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	239 945.86 €	319 475.86 €	559 421.72 €
	Dépenses réalisées	2 800.00 €	3 800.00 €	6 600.00 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	1 560.00 €	0.00 €	1 560.00 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-10 665.86 €	0.00 €	-10 665.86 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	-9 105.86 €	0.00 €	-9 105.86 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-9 105.86 €	0.00 €	-9 105.86 €

FUNCTIONNEMENT

- Vu le résultat comptable de l'exercice 2025 : 0 €
- Vu le résultat antérieur reporté : 0 €

Soit un résultat cumulé en fonctionnement : 0 €

INVESTISSEMENT

- Vu le résultat comptable de l'exercice 2025 : + 1560 €
- Vu le résultat antérieur reporté : - 10 665.86 €

Soit un résultat cumulé en investissement : - 9 105.86 €

Vu le déficit d'investissement à la clôture de l'exercice 2025 : - 9 105.86€

Le Conseil Municipal, ainsi informé, et après en avoir délibéré, décide :

- De reporter le déficit d'investissement (- 9 105.86 €) en section d'investissement du budget annexe lotissement 2026 au compte « 001 – solde d'exécution d'investissement reporté »

Vote :

Pour : 14 dont 2 procurations

Contre : 0

Abstentions : 4

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Le Maire,
Gilles TURLAN



La Secrétaire de séance,
Laura LAGANTHE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr